

COMITE DES FLANDRES DE BRIDGE

Compte-rendu des assemblées générales extraordinaire et ordinaire tenues au bridge club de LILLE le 11 septembre 2016

Présents :

Bureau exécutif : Didier Cuisinier, Josée Flavigny, Claude Willot, Didier Delaval et Christian Rohart.

Directeur des compétitions : Philippe Puig.

Vérificateur aux comptes : Pierre Honvault.

Membres catégoriels : Lucie Douay, Jean Duflot et Yves Parain.

Excusés : Denise Héricotte et Philippe Ratez.

Animateur pédagogique régional : Françoise Dewasme.

Directeur régional de l'arbitrage : Eric Wheatley.

Président de la CRED : Michel Sachy.

Président d'honneur : Patrick Durot.

Excusé : Dominique Neusy.

Clubs présents ou représentés : Aire sur la Lys (Michelle Clarisse, Dany Masset et Philippe Beugin), Armentières (Pouvoir à Michel Duborper), Arras (Brigitte et Robert Deprez), Auchel (Hélène Ambard), Audruicq (Lucile Brodin, Françoise Desmidt et Pascal Lefebvre), Bailleul (Pierre Turbe, Jean Six et Michel Duborper), Berck (Pouvoir à Jean-Luc Pawlowski), Boulogne (Yvette et Pierre Honvault), Bridge pour tous (José Lee), Calais (Eliane Lefebvre), Cambrai (Brigitte Félix), Denain (Marie-Jeanne Cuvillier, Marie-Claude Libessart, Andrée et Marc Gazalet), Douai (Willy Brutsaert et Patrick Lasagesse), Hardelot (Anne Delpierre et Aline Vallet), Hazebrouck (Pierre Herman), Hénin-Beaumont (Philippe Dupont, Marie Jeanne Bollier et Roselyne Willemetz), Lambersart (Dominique Jeanpetit), Lesquin (Bernard Delangue), Le Touquet (Jean-Luc Pawlowski), Lille (Sébastien Skweres et Jeannine Sittou), Ludo Dunkerque (Yves Perron et Jeanne-Marie Dambre), Maubeuge (Pouvoir à Marie-Jeanne Cuvillier), Montreuil (Pouvoir Jean-Luc Pawlowski), St Omer (Beclin Francine, Michel Grislain et Gilbert Brisset), Tressin (Monique Fonteyne), Valenciennes (Jean-Luc Kaniewski et Paul Weiss), Villeneuve d'Ascq (Pouvoir à Jean Duflot), Wasquehal (Philippe Marin et Claude Willot), Wattignies (André Cointault) et Wimereux (Brigitte Hérent et Joël Berzin).

Absents excusés : Yves Delaplace (Atout bridge Marcq), Viviane Claisse (Fourmies), Bernard Glorie (Audruicq), Gaby Watteau (Lara Avesnelles), Jacques Diers et Jean-Michel Héthuin (Cambrai) et Anne Lenoire (Maubeuge).

30 clubs présents ou représentés correspondant à 2871 licenciés

I) . Didier Cuisinier, Président, déclare ouverte l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

Il souhaite la bienvenue aux participants, présente et commente le projet de modification des statuts du comité. Par référence aux statuts de la FFB, les modifications concernent essentiellement le mode d'élection d'une partie des membres du bureau exécutif.

Le scrutin (nouvel article 16 des statuts) porte sur le choix d'une liste présidentielle « bloquée » composée d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire général, et indépendamment de deux vice-présidents et du trésorier.

Le Conseil Régional du 17 juin 2016 a émis un avis favorable à ce projet.

Soumis au vote, **la modification des statuts du comité est adoptée à l'unanimité.**

II) . RAPPORT DES COMMISSIONS.

Commission développement et jeunesse: Dany Masset

Très bonne représentation des clubs aux travaux de la commission.

La convention entre le ministère de l'éducation nationale et la FFB a été reconduite et signée.

C'est un support très important pour les interventions dans les collèges , l'objectif étant de faire aimer le bridge et de préparer l'accueil des jeunes joueurs dans les clubs.

La réforme des collèges a posé quelques problèmes liés aux créneaux horaires, à la mutation de certains professeurs et au manque d'intérêt de certains d'entre eux.

Les résultats de la saison sont excellents.

On dénombre 435 licenciés scolaires qui ,pour la plupart, ont participé à la finale régionale.

Le quota de qualifiés pour la finale nationale organisée au siège de la FFB à St Cloud, est fixé en fonction du nombre de licences enregistrées au 30 novembre de l'année en cours. Il est donc impératif d'envoyer les demandes avant cette échéance.

2 stages « cadets » ont été organisés, l'un en novembre à Aire sur la Lys, l'autre à Cucq (Le Touquet) du 22 au 26 août en parallèle au festival et en présence d'un entraîneur national, complété par un accueil des cadets du groupe KIDS (sélection équipe de France).

Tous les cadets doivent être rattachés et intégrés aux effectifs d'un club. Des tournois réservés à leur catégorie seront organisés, le 1er pourrait se dérouler le samedi 17 décembre 2016.

La MDB de Wasquehal a organisé, pendant les vacances de Noël et Pâques, des stages de 3 jours qui ont rassemblé 20 joueur(e)s de 9 à 12 ans. La reconduction de ces stages est vivement souhaitée et même sollicitée sur un rythme mensuel.

Pour la formation des jeunes, il est nécessaire d'utiliser le matériel de l'université du bridge que l'on retrouve en ligne sur le site internet. Ce matériel est à commander par les clubs, les initiateurs ou les responsables des collèges auprès du comité.

Tous renseignements concernant les actions, la formation, les stages, les projets, les cours, les tournois, les compétitions et les relations avec les collèges peuvent être obtenus soit auprès de Josée Flavigny, vice-présidente du comité, soit auprès de Dany Masset, mail : danyvanler@hotmail.fr

Lucie Douay, représentant les jeunes de moins de 26 ans va tenter de les rassembler « virtuellement ». Pour ce faire, chacun aura à communiquer son adresse mail.

Les championnats de France des cadets2 se dérouleront à Lyon les 19 et 20 août 2017, il rencontreront leurs homologues d'autres pays. La sélection aura lieu en avril 2017.

Les colonies de vacances organisées chaque année sont ouvertes aux joueur(e)s débutants et confirmés de 9 à 17 ans. Renseignements disponibles sur le site de la FFB.

Commission compétitions : Philippe Puig

La participation aux compétitions est variable selon les catégories.

En légère progression et stable pour les catégories excellence et honneur mais en baisse significative pour les catégories promotion et espérance (10à 30% selon les épreuves).

Les responsables des clubs sont invités à motiver les joueur(e)s débutants et les inciter à participer aux différentes compétitions qui leurs sont réservées.

Le nombre d'équipes participant aux interclubs division 1A a été porté de 14 à 18 pour la saison 2015/2016 avec un déroulement en poules sur 2 week-end. Pour améliorer et simplifier l'organisation de l'épreuve, le Conseil régional a émis un avis favorable à la proposition du bureau consistant à porter à 20 ,soit 2 poules de 10, le nombre d'équipes participantes pour la saison

2016/2017. Cette décision entraîne le maintien d'une équipe supplémentaire en D1A et la montée d'une équipe supplémentaire de la D1B (ramenée de 28 à 26 équipes).

La formule d'organisation de l'épreuve « coupe de France » pose problème au stade des ¼ de finale programmés en septembre (enregistrement de forfait). Il convient de réfléchir sur les moyens d'aménager le calendrier pour assurer le déroulement normal de cette épreuve.

Le nouveau site informatique de la FFB se met progressivement en place et est en ligne. Les clubs doivent créer une adresse mail par joueur. Les licences doivent impérativement être renouvelées pour le 31 octobre 2016. Au-delà de cette date l'accès à son espace licencié ne sera plus opérationnel.

Commission finances : Christian Rohart

La commission a évoqué et débattu sur le montant de la ristourne financière accordée aux différents clubs organisateurs des compétitions. Cette ristourne doit rester uniforme quelque soit la nature de l'épreuve ou le nombre de joueurs participants.

La cotisation des clubs et le montant de la licence sont inchangés depuis de nombreuses années.

La tarification des compétitions de la saison 2015/2016 a fait l'objet d'une refonte complète avec notamment une réorganisation de la répartition des droits d'inscription, en meilleure adéquation avec le coût réel engagé par nature d'épreuve.

Après avis du Conseil Régional, cette tarification a été reconduite pour la saison 2016/2017.

Commission arbitrage : Françoise Dewasme

Dans l'attente du nouveau code qui sera édité en 2017, peu de changement sont à signaler.

Suite à divers cas de tricherie apparus au niveau national et international, seule la ligne N/S est habilitée à manipuler le chariot d'enchères et à l'enlever celles-ci terminées. De même, l'ouverture du guichet s'effectue sous l'unique responsabilité du joueur à l'entame.

Toute explication d'enchères doit être formulée par écrit.

En l'absence d'écran, l'arbitre interroge le joueur titulaire de l'enchère à la discrétion du partenaire qui na pas compris sa signification.

III). ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président procède à la traditionnelle remise des médailles du comité aux récipiendaires présents ou représentés par leurs présidents de club. Il propose ensuite à chaque participant de se présenter.

Rapport moral de la saison 2015/2016.

Didier Cuisinier atteste que les réunions du bureau exécutif et du Conseil régional se sont tenues conformément aux statuts et aux nécessités de fonctionnement.

Il donne lecture de la lettre de démission, par courriel du 29 août 2016, de Marcel Leflon de son poste de vice-président en exercice et de sa demande d'être déchargé de toute participation à l'activité du comité.

Les missions qu'il avait en charge seront assurées pour la partie « challenge PP du comité » par Didier Delaval et Philippe Puig et pour la partie communication par le(la)vice-président(e) qui sera élu(e) en remplacement de Jean-Claude Le François. Le bureau recherchera un volontaire pour alimenter, animer et gérer le site informatique du comité.

Il remercie l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent et participent aux différentes activités indispensables au bon déroulement des actions du comité (jeux, enseignement, arbitrage, formation, initiation etc...) avec une mention particulière à Josée Flavigny et Dany Masset pour le développement du bridge auprès de la jeunesse (scolaires, cadets et juniors) et l'excellence des résultats obtenus à la lecture du palmarès repris dans le bulletin du comité.

Un stage de moniteur a été organisé et a permis de diplômer 5 joueurs.

Il reste, en cours d'étude, l'élaboration d'un cahier des charges ou d'une charte rappelant les règles de base indispensables au meilleur accueil possible des compétitions dans les clubs ainsi que la coordination de ces derniers avec les arbitres.

De même, le format et la présentation du bulletin du comité évoqués au cours de la dernière assemblée est toujours d'actualité et en cours de réflexion.

La participation aux tournois de régularité et aux compétitions n'échappe pas à la baisse générale constatée au niveau national.

Michel Sachy, président de la CRED, précise que sa commission a été saisie de 4 dossiers. 2 affaires sont soldées et 2 sont en cours de traitement.

Les rapporteurs des différentes commissions ont énuméré, décrit et développé chacun dans leur domaine d'activités les actions qui ont été entreprises et qui se sont déroulées au cours de la saison. Soumis au vote,

le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier.

Christian Rohart fait état du nombre de licences payantes, en diminution de 2,70% par rapport à l'exercice précédent. De même, la baisse de participation aux tournois de régularité entraîne également une diminution des versements des droits de table par la FFB. La subvention de la société générale diminue d'année en année.

Les charges générales de fonctionnement restent stables.

Pierre Honvault, vérificateur aux comptes, présente son rapport sur le contrôle des comptes du comité pour l'exercice couvrant la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

Ces comptes annuels ont été vérifiés en observant les diligences estimées nécessaires selon les normes fixées en la matière. Ils sont présentés de manière identique à ceux des exercices précédents, donc en respectant le principe de continuité des règles d'évaluation. Les comptes présentés par le trésorier ont été régulièrement arrêtés au 30 juin 2016.

Le bilan s'élève à 138.335,17 € et fait ressortir un excédent de 3.906,38 €. Pour mémoire, l'exercice précédent était excédentaire de 7.359,41 €.

Les fonds propres de l'association s'élèvent au 30 juin 2016 à 26 173,87 €.

Ces comptes n'appellent aucune observation particulière et sont déclarés sincères.

Le vérificateur recommande à l'assemblée d'approuver ces comptes, tant dans leur ensemble que dans chacune de leurs parties et d'accorder un quitus total et sans réserve au Président et au Trésorier. Il invite à voter toutes leurs félicitations pour leur gestion.

Après débat et explications données aux intervenants Jean Duflot et Dominique Jeanpetit,

soumis au vote, **le rapport financier est approuvé à l'unanimité**

Renouvellement d'un poste de vice-président

Conformément aux statuts du comité, un appel de candidature a été lancé le 26 juillet 2016 pour procéder au remplacement de Jean- Claude Le François.

Claude Willot, seule candidate déclarée à ce poste, est élue à la majorité absolue.

Questions diverses.

Joël Berzin s'interroge sur l'utilité de l'envoi postal des comptes-rendus. Cet envoi est destiné aux clubs qui ne disposent pas de matériel de reproduction nécessaire pour l'affichage des documents. En complément à la mise à disposition des comptes-rendus sur le site internet du comité, les envois seront adressés par mail à tous les présidents de club.

- Mr Delacroix président du Bridge Bruxelles Basilique(Bruxelles ouest) va créer un nouveau club (Montjoie Bruxelles Sud) composé de membres différents. Sa demande d'affiliation à la FFB sera instruite dans les règles fixées par les statuts.

-Ecole de bridge labélisée FFB. Une délégation est donnée au jury régional pour attribuer ou retirer, sur proposition de l'APR, le label FFB aux écoles de bridge respectant les caractéristiques reprises dans le document joint au présent compte-rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, Didier Cuisinier clôture la séance après avoir remercié l'ensemble des participants et s'être fait leur interprète pour adresser des félicitations unanimes à toute l'équipe du bridge club de Lille, emmenée par Sébastien Skweres et Jeannine Sitton, pour la qualité de l'accueil, la convivialité et l'excellence reconnue et confirmée d'année en année ,du repas préparé et servi dans l'enceinte du club.

PJ : Statuts du comité (consultable sur le site du Comité)

Document « Ecole de Bridge labélisée FFB »
